



déclaration CTPD 33 du 04/04/2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le CTPD est réuni aujourd'hui pour examiner la préparation de rentrée dans le 1^{er} degré.

C'est un sujet crucial et un moment important dans la vie des écoles où se cristallisent les choix d'une nation en matière d'éducation.

Pour l'UNSA-Education, l'enjeu de la carte scolaire, c'est la qualité de l'Education et la réussite de tous les élèves.

Nous tenons à vous rappeler, aujourd'hui, l'importance que nous accordons à la concertation nécessaire à ce sujet et au rôle plein et entier, en la matière, du CTPD.

Or, ce CTPD s'ouvre aujourd'hui dans un climat de méfiance et de défiance qui n'est pas propice à la concertation.

Pourquoi ?

D'abord ce dossier est examiné dans un contexte de baisse de l'emploi public où les plans sociaux s'enchaînent dans l'Education Nationale depuis plusieurs années, où le désinvestissement de l'Etat dans l'Education se poursuit cette année encore alors que les autres pays européens ont fait d'autres choix en investissant dans l'Education comme moyen de sortir de la crise.

Ensuite, ce dossier est examiné dans des délais contraints par rapport aux opérations diverses qui sont à gérer à la suite des décisions qui seront prises parce que le ministère a fait le choix de repousser les opérations de carte scolaire 1^{er} degré après les élections cantonales.

Ces délais contraignent vos services à anticiper plus que jamais, en particulier par rapport aux mutations des personnels, aux décharges de direction...

C'est ainsi que des collègues peuvent nous alerter sur des modifications de données personnelles sur I-prof qui sont la conséquence de décisions de fermetures de classe que vous ne nous avez pas encore présentées et contre lesquelles nous n'avons pas pu argumenter.

C'est le cas par exemple d'un directeur qui peut voir inscrire : rentrée 2011, ¼ de décharge (et comprendre que son école a une fermeture de classe car il est actuellement en ½ décharge), ceci sans qu'aucune réserve concernant la consultation des instances paritaires soit émise.

*l'éducation,
notre terrain d'action*



Enfin, grande confusion et manque de clarté concernant les documents de concertation et les procédures contribuent à dégrader la qualité des échanges nécessaires à ce dossier et alimentent ce climat de méfiance et de défiance qui s'est installé.

Concernant les procédures, pour la première fois, malheureusement, l'UNSA Education a appelé les écoles à venir en audience mercredi dernier avant CTPD tant les chiffres prévisionnels que vous reteniez étaient discordants avec les remontées de nos propres enquêtes école.

Je dis malheureusement, car nous vous avons entendu dire que ces audiences faisaient partie des éléments de discussion qui permettaient de faire évoluer vos décisions.

Or, que vous ont apporté ces audiences si ce n'est des informations que vous aviez déjà via les directeurs d'école et les IEN ?

Est-ce à dire que désormais, il faut commencer par contester avant de concerter ?

Ce n'est pas notre conception du dialogue social. L'UNSA Education attend de l'Inspecteur d'Académie qu'il garantisse sérénité, équité et transparence pour l'ensemble des écoles de Gironde, qu'elles protestent ou pas, que les parents d'élèves se mobilisent ou pas.

Concernant les documents et la méthodologie de travail, l'UNSA Education a conscience de la difficulté de l'exercice tant les populations, en Gironde, sont de plus en plus mobiles et que, dans un contexte de moyens contraints à l'extrême, un seul élève peut tout faire basculer.

Cependant, pour qu'il y ait réelle concertation aujourd'hui, il faut qu'il y ait un minimum de documents partagés, de données communes.

Lors du bilan de rentrée 2010, vous avez constaté 872 élèves en plus alors que vous en aviez prévu 150. Le différentiel n'est pas minime.

Vos services avaient fini par dire, lors du CDEN, que la modélisation du ministère sous-évaluait nettement les effectifs.

Vous aviez arrêté, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les effectifs à 127543 élèves et justifié le différentiel par une poussée significative de la maternelle sur les 3 ans, ajoutant que ce volume devrait continuer à augmenter.

Lorsque je reprends les documents d'aujourd'hui, le constat des effectifs 2010 est arrêté à 126614 élèves. Comment expliquez-vous cette différence de 929 élèves ?

Si je reprends votre nouveau constat et votre prévisionnel pour la rentrée 2011 de 128125 élèves, je constate que pour 1500 élèves en plus, vous nous proposez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, 50 fermetures fermes !

Vous pouvez comprendre que la grande confusion de ces documents, de vos méthodes de calcul, des aménagements ponctuels de vos calculs génèrent aujourd'hui méfiance et défiance de l'ensemble de la communauté éducative.

L'UNSA Education souhaite que les débats d'aujourd'hui soient éclairants et que le CTPD joue pleinement son rôle d'instance de concertation.

Pour la délégation UNSA-Education Gironde
Evelyne FAUGEROLLE

*l'éducation,
notre terrain d'action*

